

| | |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Zeitschrift: | Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger |
| Herausgeber: | Organisation des Suisses de l'étranger |
| Band: | 22 (1995) |
| Heft: | 1 |
| Artikel: | Elections de 1995. Portrait des partis. Partie III, PSS: une percée grâce à la proportionnelle |
| Autor: | Rusconi, Giuseppe |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-912145 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elections de 1995. Portrait des partis (III)

PSS: une percée grâce à la proportionnelle

Avec 19 pour cent des électeurs, le Parti socialiste suisse (PSS) est le deuxième parti de Suisse. Avec 46 sièges au Conseil national et au Conseil des Etats, il occupe la troisième place. Le PSS est représenté au Conseil national de façon ininterrompue depuis 1959.

L'année 1959 a été décisive pour la politique suisse: on a alors introduit pour le Conseil fédéral ce que l'on appelle la «formule magique» qui exprime la volonté des grands partis bourgeois et du parti socialiste de collaborer au sein du gouvernement.

Giuseppe Rusconi

Le PSS a été fondé lors du Congrès ouvrier du 21 octobre 1888 à Berne, auquel ont participé quelque 60 sections du parti socialiste et de la société du Grütli (associations syndicales de tendance radicale de gauche). Mais ce n'est qu'en 1907 que sept socialistes, avec Hermann Greulich en tête, ont fait leur entrée au Conseil national; et ce n'est qu'en 1919 que le parti, avec 41 sièges au Conseil national, a commencé à occuper une place importante dans la politique suisse. Cette année-là ont eu lieu les premières élections selon le système proportionnel, qui a été introduit à la suite d'une initiative du PSS.

Après s'être séparé du parti communiste en 1921, le PSS a demandé pour la première fois, en 1929, à participer au gouvernement, avec tout aussi peu de succès que neuf ans plus tard. Ce n'est que la victoire électorale de 1943 (le PSS remporta 56 des 194 sièges) et l'opinion publique prévalant à cette époque, qui voulait préserver l'unité nationale, qui ont permis l'élection d'Ernst Nobs comme premier conseiller fédéral socialiste. Son successeur a été son camarade de parti Max Weber (1952-1954).

De 1931 à 1983, année où il a dû céder sa place au parti radical, le PSS a pu maintenir sa position de plus fort parti. Au cours des vingt dernières années, le nombre de ses députés a fortement diminué: de 55 en 1975, il a passé à 43 en 1991. Au Conseil des Etats, où les petits cantons et les cantons ruraux dominent, le PSS ne dispose même plus que de trois sièges. Toutefois, il semble qu'il a dépassé le creux de la vague.

Après les élections fédérales de 1991,

le PSS est devenu le plus fort parti dans les cantons de Bâle-Ville, Genève, Glaris, Neuchâtel et Schaffhouse; dans les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Grisons, Vaud et Zurich, il est arrivé à la deuxième place.

A l'intérieur du parti, la question de principe de la présence au sein du Conseil fédéral est régulièrement débattue, pour la dernière fois il y a deux ans lors de l'élection d'une femme pour succéder à René Felber: en dépit du fait que plusieurs milliers de femmes s'étaient mobilisées sur la Place fédérale, la candidate officielle Christiane Brunner a subi un échec et a dû céder sa place à Ruth Dreifuss, «candidate de compromis». En vue de la période après élections, l'abandon de la «formule magique» — qui garantit au PSS deux sièges au Conseil fédéral — et le passage à un gouver-

Auront-ils encore des motifs de satisfaction après les élections?
Otto Stich, conseiller fédéral (à gauche), Peter Bodenmann, président du Parti socialiste, et Ursula Mauch, présidente du groupe. (Photo: Rieben)

nement bourgeois ont, ces derniers temps, de nouveau été plus souvent au centre des discussions. On peut cependant admettre qu'à moyen terme la «formule magique» subsistera, sauf bouleversements lors des élections, naturellement.

Dans certains domaines, il est effectivement difficile, pour les radicaux et les démocrates-chrétiens, de trouver un compromis avec le PSS. Des divergences existent par exemple dans le domaine de l'économie, où le PSS souhaiterait que l'Etat ait davantage d'influence; en matière de sécurité sociale, qu'il voudrait que l'on développe da-

vantage encore (indemnités de chômage, assurance-maladie, AVS/AI); au sujet de l'armée, dont il voudrait réduire nettement l'importance (bientôt aura lieu une votation sur l'initiative visant à réduire de moitié les dépenses militaires).

Les autres domaines dans lesquels le parti socialiste se fait particulièrement remarquer sont la représentation des femmes dans la vie politique par le biais de quote-parts dont il a beaucoup été question et la politique en matière de drogue. Malgré l'opposition de quelque sections romandes, le PSS demande que l'on étende la remise — contestée — d'héroïne et que la consommation et l'achat de la drogue pour les besoins personnels soient impunis.

Aujourd'hui, le parti socialiste paraît moins divisé que dans le passé, à l'époque des antagonismes entre une aile pragmatique et prête à dialoguer des syndicats et une aile qui s'inspirait du mouvement de 1968. Succédant au syndicaliste Helmut Hubacher, c'est d'ailleurs un représentant de la seconde tendance, Peter Bodenmann, qui est aujourd'hui à la tête du parti. Certes, tous



les points de friction ne sont pas éliminés, mais par comparaison avec les grandes polémiques des dernières décennies, les divergences actuelles sont beaucoup moins graves. C'est pourquoi, compte tenu en outre de la situation économique et sociale, le PSS peut envisager les élections de 1995 avec une certaine sérénité et espérer voir augmenter la proportion de ses électeurs. ■

Parti socialiste suisse (PSS)

Année de fondation: 1888; membres: env. 40 000; sièges au Conseil national: 43; au Conseil des Etats: 3; Président: Peter Bodenmann VS, conseiller national

Adresse: PSS, Case postale 7876, CH-3001 Berne, Tél. +41 31 311 0744